

Fiche n°

La Fosse Ladier - MAINCY - Lot n°.....

Prix : €

Acompte 5 % : €

ETAT CIVIL ET SITUATION FAMILIALE DES ACQUEREURS

Monsieur

NOM :

TEL DOMICILE :

TEL BUREAU :

PORTABLE :

MAIL :@.....

Prénoms :

Date et lieu de naissance : À

Nationalité :

Adresse :

.....

Situation familiale : marié - divorcé - pacse - vie maritale (concubinage)

Madame

NOM :

TEL DOMICILE :

Nom de Jeune fille :

TEL BUREAU :

PORTABLE :

MAIL :@.....

Prénoms :

Date et lieu de naissance : À

Nationalité :

Adresse :

.....

Situation familiale : mariée - divorcée - pacsée - vie maritale (concubinage)

Date et lieu de mariage : le à Régime Matrimonial :

Nombre d'enfants à charge :

Date de naissance des enfants :

SITUATION PROFESSIONNELLE DES ACQUEREURS

Employeur Monsieur :Lieu :
 Emploi occupé :
 Type de contrat : CDI - CDD - INTERIM - SANS EMPLOI

Employeur Madame:.....Lieu :
 Emploi occupé :
 Type de contrat : CDI - CDD - INTERIM - SANS EMPLOI

REVENUS DES ACQUEREURS

Monsieur :

- Salaire mensuel Net :x.....mois
- Prestations Familiales et Sociales :
- Rentes mensuelles :

Madame :

- Salaire mensuel Net :x.....mois
- Prestations Familiales et Sociales :
- Rentes mensuelles :

Revenus nets imposables du ménage à n -2 :à n-1 :

CHARGES DES ACQUEREURS

1/ Etes-vous ? :

Propriétaire :

• Remboursement prêt bancaire :

▪ OUI

– Montant remboursement mensuel :euros

– Capital restant dû :euros

▪ NON

Locataire :

• Montant du loyer mensuel :euros

2/ Autres crédits :

- Prêts à la consommation (Cetelem, Sofinco, etc.) :euros mensuels,
- Pensions alimentaires à charge (en cas de divorce ou séparation) : euros mensuels,
- Prestation compensatoire :

3/ Avez-vous déjà eu un incident bancaire ?

- Oui
 Non

Si oui, date :

FINANCEMENT

Montant Approximatif de l'opération :

Apport Personnel :

1% Patronal :

Prêt Principal :

Prêt 0 % :

Prêt Fonctionnaire : sous forme de : PC - PAS - PEL

Autres prêts :

Certifié sincère et véritable le.....

Signature : Monsieur

Signature : Madame

Toute erreur ou omission exclut les acquéreurs ci-dessus désignés, du privilège de la bonne foi en cas de demande de remboursement de l'acompte versé à la signature de la promesse de vente.